



## DECLARATION COMMISSION

### CENTRE DE LOISIRS

**20 JUIN 2018**

Monsieur le DRH, vous reconvoquez aujourd'hui la commission de sélection pour les Centres De Loisirs. Il semble tout d'abord que ce terme de re-convocations est injustement utilisé, car si vous nous aviez annoncé la date de tenue de la commission du 15 juin dès le début du mois de mai, vous ne vous êtes même pas donné la peine de nous faire parvenir les documents nécessaires à la préparation de cette commission.

Ceci n'est qu'un exemple de plus de votre profond mépris des agents de l'hôpital et de leurs représentants. Sur ce dossier, comme sur bien d'autres, vous avez avancé sans jamais prendre en compte les discussions, remarques ou propositions faites. Vous avez annoncé aux parents une modification du fonctionnement des Centres De Loisirs avant tout passage du projet en instances représentatives du personnel et sans jamais vous soucier des conséquences que cela aurait sur la vie des services et l'organisation des soins. Croire qu'en faisant peser vos économies sur le personnel des centres de loisirs permet de ne pas impacter les services de soins c'est montrer une profonde méconnaissance du fonctionnement des services et des besoins des agents qui se démènent pour assurer 365 jours par an, 24h sur 24 la prise en charge des patients.

Vous avancez sans prendre en compte la réalité du terrain et les problématiques des agents, nous ne devons qu'à l'équipe du centre de loisir le maintien de l'offre actuelle jusqu'en septembre. Vous espériez la réduction du nombre de place d'accueil avant l'été, comment auriez-vous alors organisé la continuité des soins durant l'été ? A deux reprises le personnel s'est mobilisé pour vous faire part de sa profonde inquiétude, les avez-vous seulement entendus ?

Vous avancez seul, également à l'encontre des propositions faites par la DRH centrale. Vous n'envisagez pas d'autre solution que la vôtre, votre empressement à faire passer cette commission cacherait-il votre volonté de ne pas revoir l'augmentation du nombre de place d'accueil, en dépit de ce que pourrait dégager l'augmentation des tarifs journaliers ? Nous ne sommes pas dupes de votre stratégie, à toujours faire peser vos choix et vos mesures d'économie sur le dos des personnels.

Vous l'aurez compris, aujourd'hui les syndicats CGT et SUD des hôpitaux Henri Mondor et Albert Chenevier ne siègeront pas à ce simulacre de commission. Vous nous avez exposé vos critères de priorité, ils ne sont pas les nôtres. Les syndicats revendiquent le maintien d'un nombre de place d'accueil en centre de loisirs à hauteur des besoins des parents et tenant compte des spécificités de leurs horaires.